



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Equilibre financier

Question au Gouvernement n° 1719

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Roselyne Bachelot-Narquin.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin. Monsieur le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale, l'annonce d'un deficit de la securite sociale de 49 milliards de francs a suscite des reactions a peine croyables, comme le montrent les vociferations que nous venons d'entendre sur la gauche de cet hemicycle. Certains avaient pretendu, en novembre dernier, que la situation n'etait pas si catastrophique et que la reforme etait inutile. Et ce sont les memes qui nous disent maintenant que c'est precisement a cause de cette reforme que le deficit s'eleve a 49 milliards. C'est incroyable !

Bien entendu, les Francais font le tri dans ces propos demagogiques et irresponsables. Ils se posent neanmoins trois questions. D'abord, de nouveaux prelevements ne seront-ils pas necessaires ? Vous avez deja repondu, monsieur le secretaire d'Etat, mais je souhaite que vous nous confirmiez que cela ne sera pas le cas.

M. Julien Dray. Rassurez Mme Bachelot, monsieur le secretaire d'Etat !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin. Ensuite, l'objectif de 2,1 p. 100 d'augmentation des depenses de soins ambulatoires n'est-il pas deja trop important compte tenu des possibilites de financement ?

Enfin, quel est le calendrier de la reforme ? Quand sera-t-elle completement mise en oeuvre et quand pourrions-nous en constater les premiers resultats ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. («Encore !» sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Herve Gaymard, secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. Madame le depute, sans le plan de reforme de la protection sociale et sans les mesures d'urgence qui l'ont accompagne, le deficit serait aujourd'hui de 80 milliards de francs en raison de la baisse de la croissance.

M. Claude Bartolone. Elle est incroyable cette reponse !

M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. Par rapport aux 17 milliards que nous avons prevus, la derive constatee est liee au ralentissement de la croissance, donc a la diminution des recettes.

M. Julien Dray. Il croit au Pere Noel !

M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. C'est pourquoi il importe de tenir la depense dans le cadre d'une approche medicalisee.

Madame le depute, je puis vous assurer qu'il n'y aura pas de prelevements ou de cotisations supplementaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. On attend le prochain Premier ministre !

M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. C'est d'abord en luttant contre les abus et les gaspillages que nous sauverons notre securite sociale.

Les trois ordonnances portant reforme de structure sur la medecine de ville, sur l'hopital et sur l'organisation des caisses ont ete publiees le 24 avril dernier.

M. Claude Bartolone. Avec vous ce ne sont pas des ordonnances que l'on va avoir, c'est un avis de deces !

M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. Elles necessitent la parution d'une soixantaine de decrets d'application, dont la plupart seront publies avant le 15 juillet prochain, les autres devant l'etre d'ici au debut de l'annee prochaine.

Après le renouvellement des conseils d'administration des caisses nationales et locales, interviendra la politique conventionnelle dans le cadre des objectifs de convention et de gestion. Elle permettra au pays, une fois que le Parlement se sera prononcé à l'automne par la première loi de financement de la protection sociale, de décider en toute connaissance de cause pour sa sécurité sociale et surtout de sa politique de santé publique. Tels sont, madame le député, les éléments que je voulais porter à votre connaissance. Le cap est maintenu; et il doit l'être car il y va du sauvetage de notre médecine à la française. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin. Monsieur le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale, l'annonce d'un déficit de la sécurité sociale de 49 milliards de francs a suscité des réactions à peine croyables, comme le montrent les vociférations que nous venons d'entendre sur la gauche de cet hémicycle. Certains avaient prétendu, en novembre dernier, que la situation n'était pas si catastrophique et que la réforme était inutile. Et ce sont les mêmes qui nous disent maintenant que c'est précisément à cause de cette réforme que le déficit s'élève à 49 milliards. C'est incroyable !

Bien entendu, les Français font le tri dans ces propos demagogiques et irresponsables. Ils se posent néanmoins trois questions. D'abord, de nouveaux prélèvements ne seront-ils pas nécessaires ? Vous avez déjà répondu, monsieur le secrétaire d'État, mais je souhaite que vous nous confirmiez que cela ne sera pas le cas.

M. Julien Dray. Rassurez Mme Bachelot, monsieur le secrétaire d'État !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin. Ensuite, l'objectif de 2,1 p. 100 d'augmentation des dépenses de soins ambulatoires n'est-il pas déjà trop important compte tenu des possibilités de financement ?

Enfin, quel est le calendrier de la réforme ? Quand sera-t-elle complètement mise en œuvre et quand pourrions-nous en constater les premiers résultats ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. (« Encore ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Hervé Gaymard, secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. Madame le député, sans le plan de réforme de la protection sociale et sans les mesures d'urgence qui l'ont accompagnée, le déficit serait aujourd'hui de 80 milliards de francs en raison de la baisse de la croissance.

M. Claude Bartolone. Elle est incroyable cette réponse !

M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. Par rapport aux 17 milliards que nous avions prévus, la dérive constatée est liée au ralentissement de la croissance, donc à la diminution des recettes.

M. Julien Dray. Il croit au Père Noël !

M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. C'est pourquoi il importe de tenir la dépense dans le cadre d'une approche médicalisée.

Madame le député, je puis vous assurer qu'il n'y aura pas de prélèvements ou de cotisations supplémentaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. On attend le prochain Premier ministre !

M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. C'est d'abord en luttant contre les abus et les gaspillages que nous sauverons notre sécurité sociale.

Les trois ordonnances portant réforme de structure sur la médecine de ville, sur l'hôpital et sur l'organisation des caisses ont été publiées le 24 avril dernier.

M. Claude Bartolone. Avec vous ce ne sont pas des ordonnances que l'on va avoir, c'est un avis de décès !

M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. Elles nécessitent la parution d'une soixantaine de décrets d'application, dont la plupart seront publiés avant le 15 juillet prochain, les autres devant l'être d'ici au début de l'année prochaine.

Après le renouvellement des conseils d'administration des caisses nationales et locales, interviendra la politique conventionnelle dans le cadre des objectifs de convention et de gestion. Elle permettra au pays, une fois que le Parlement se sera prononcé à l'automne par la première loi de financement de la protection sociale, de décider en toute connaissance de cause pour sa sécurité sociale et surtout de sa politique de santé publique.

Tels sont, madame le deputé, les éléments que je voulais porter à votre connaissance. Le cap est maintenu; et il doit l'être car il y va du sauvetage de notre médecine à la française. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [Mme Bachelot-Narquin Roselyne](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1719

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 1996, page 4079

Réponse publiée le : 12 juin 1996, page 4079

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 juin 1996